



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AOÛT 2011

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 2 août 2011 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. PATRICK THIFAUT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, M. DAVID MCKINLEY formant quorum sous la présidence de madame la mairesse MARLENE CORDATO.

Le directeur général et la greffière adjointe sont présents.

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol a motivé son absence.

RÉSOLUTION 2011-08-413 **ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE modifier l'ordre du jour par l'ajout de l'article 24.1 « Signalisation - Autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de panneaux « Stationnement interdit » sur l'avenue des Grandes Tourelles, les rues des Francs-Bourgeois et Montcalm ».

D'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Madame Francine Gauvrault

- dépose une pétition portant sur le service de transport par autobus offert par le C.I.T. sur l'avenue de la Renaissance;

Monsieur Denis Marotte

- demande l'installation d'une signalisation avisant de la fermeture du chemin de la Grande-Côte vers Rosemère pendant la durée des travaux;
- déplore la présence prolongée de policiers au Tim Horton;

Monsieur André Bordeleau

- déplore que les travaux sur le chemin de la Côte Sud ne soient pas terminés;
- demande si le fossé sera canalisé entre le C.E.RV.E.A.U et le parc industriel;

Monsieur Max Lieberman

- déplore que des compteurs d'eau ne soient pas installés dans les résidences situées dans la communauté juive;
- demande pourquoi l'utilisation de l'eau sera facturée pour l'incendie survenu récemment.

La période de questions a été d'une durée de 20 minutes.

RÉSOLUTION 2011-08-414

AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 55, RUE CHAMPFLEURY – ZONE R-1 236 – LOT 2 107 153 DU CADASTRE DU QUÉBEC – DOSSIER 1106-DM-190

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande du propriétaire de l'immeuble situé au 55, rue Champfleury dans la zone unifamiliale R-1 236, soit le lot 2 107 153, visant à régulariser la marge latérale droite située au nord-ouest et la marge arrière du garage détaché construit sur le lot.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, aucune intervention du public n'est faite à ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;

En conséquence, il est :

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter, conformément au Règlement RV-503 sur les dérogations mineures, l'établissement de la marge latérale nord-ouest du garage situé au 55, de la rue Champfleury, à 1,07 mètre de la limite de terrain, ce qui déroge à la marge de 1,20 mètre prescrite par l'article 2.3.6.1.3 du Règlement de zonage RV-753.

D'accepter l'établissement de la marge arrière du garage, à 1,85 mètre de la limite de terrain, ce qui déroge à la marge de 2,00 mètres prescrite par l'article 2.3.6.1.3 du Règlement de zonage RV-753.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-415

AUDITION D'UNE DÉROGATION MINEURE – 54, CHEMIN DE LA CÔTE SUD – ZONE R-1 459 – LOT 4 832 272 (FUTUR) DU CADASTRE DU QUÉBEC – (1107-DM-192)

Monsieur Denis Hébert, vice-président du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, explique la demande des propriétaires de l'immeuble situé au 54, chemin de la Côte Sud, dans la zone R-1 459, soit le futur lot 4 832 272, visant à réduire la superficie minimale du terrain exigée pour un lot avec bâtiment résidentiel unifamilial isolé.

Après avoir exposé la demande, les citoyens présents sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure. À cette occasion, deux interventions du public sont faites à ce sujet.

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie;

En conséquence, il est :
PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter, conformément au Règlement RV-503 sur les dérogations mineures, l'établissement de la superficie du futur lot 4 832 272, situé au 54, chemin de la Côte Sud, à 2 589,7 mètres carrés, ce qui déroge à la superficie minimale de trois mille (3 000) mètres carrés prescrite à la grille des usages et normes de la zone R-1 459 du Règlement de zonage RV-753.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-416
PROCÈS-VERBAUX**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2011 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juillet 2011, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-417
RÈGLEMENT RV-992-11-3 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-992-11-3 modifiant le Règlement RV-992-11 sur l'enlèvement des déchets, l'établissement d'un système de collecte sélective et l'imposition d'une compensation à ces fins, afin de prévoir l'acquisition de bacs additionnels de recyclage.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-418
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

DE prendre acte du dépôt par la greffière adjointe des certificats attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement le 18 juillet 2011 pour les règlements suivants :

RV-1384-2 : Règlement RV-1384-2 modifiant le règlement RV-1384 prévoyant l'acquisition de véhicules au service de sécurité incendie et leur financement par emprunt., modifiant l'objet et le montant d'emprunt du règlement.

RV-1505 : Règlement RV-1505 décrétant des travaux de réfection de pavage à divers endroits dans la municipalité et leur financement par emprunt.

RV-1506 : Règlement RV-1506 prévoyant l'acquisition d'un véhicule lourd d'intervention au Service de sécurité incendie et son financement par emprunt.

Adoptée

**AVIS DE MOTION 2011-08-419
RÈGLEMENT RV-1507**

Monsieur le conseiller David McKinley donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1507 autorisant une modification à l'entente permettant la constitution du Conseil Intermunicipal de Transport des Laurentides.

**RÉSOLUTION 2011-08-420
DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 23 juin 2011 au 20 juillet 2011 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-421
SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 juin 2011 au 15 juillet 2011 montrant un total des activités de 5 795 036,53 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	3 637 492,71	
Activités financières d'investissement	1 320 891,29	
Total des chèques fournisseurs		4 958 384,00
Salaires – Dépenses	1 275 506,21	
Salaires - Déductions	(483 853,68)	
Total des salaires nets		836 652,53
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 795 036,53

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-422
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accepter de la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 14 juillet 2011, révisée par le Service de la trésorerie le 15 juillet 2011 et par la direction générale le 28 juillet 2011, montrant un total de 217 304,95 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-423
FERMETURE DE RÉGLEMENTS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser la fermeture des règlements apparaissant à la liste préparée par madame Lisette Dussault, assistante-trésorière, datée du 11 juillet 2011 et dont le financement est complété.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-424
ANNULATION D'EMPRUNTS APPROUVÉS ET NON ÉMIS (E.A.N.E.)**

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a entièrement réalisé l'objet des règlements indiqués à la liste ci-après;

ATTENDU que, si requis, les dépenses effectuées par ces règlements ont été financées de façon permanente;

ATTENDU qu'il existe pour certains de ces règlements des soldes non contractés du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire qui ne peuvent être utilisés à d'autres fins;

ATTENDU que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère;

ATTENDU qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier ces règlements d'emprunt pour ajuster le montant de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, d'approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE modifier les règlements identifiés ci-après de la façon suivante :

1° de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'annuler dans ses registres les soldes résiduels de ces règlements;

2° d'annuler les emprunts approuvés et non émis représentant les soldes non utilisés des montants approuvés par la ministre des Affaires municipales et des Régions aux règlements d'emprunt d'origine et modifier les règlements identifiés au rapport de madame Lisette Dussault, assistante-trésorière, daté 11 juillet 2011.

N° du règlement	Titre	Dépense prévue au règlement	Emprunt prévu au règlement	Nouveau montant de la dépense (financements)					Solde résiduel à annuler (4 - 6)	
				Total (6 à 10)	Nouveau montant de l'emprunt	Appropriation		Promoteurs		Paiement comptant
						Fonds général	Subventions			
RV-1334	Inc.amélioration imm. rés.	300 000	300 000	100 000	100 000					200 000
RV-1341	Abri sur l'actiflo usine ép.	806 100	806 100	570 531	556 100	14 431				250 000
RV-1384	Véhicules séc.-incendie	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000					0
RV-1398	Repères géodésiques, réf.	310 000	310 000	210 000	210 000					100 000
RV-1458	Prog.amél.immeubles rés.	968 000	968 000	0						968 000
		3 384 100	3 384 100	1 880 531	1 866 100	14 431	0	0	0	1 518 000

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-425

**UTILISATION DU « SURPLUS RÉSERVÉ POUR L'ARÉNA » -
RÉNOVATION DES SALLES DE TOILETTES SITUÉES AU 2^E ÉTAGE DE
L'ARÉNA**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'affecter une somme ne dépassant pas 15 300 \$ du « surplus réservé pour l'aréna » (09-131-01) au budget d'opérations afin de procéder à la rénovation des salles de toilettes situées au 2^e étage de l'aréna.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-426

**SOUMISSIONS – RÉFECTION DES PLATEAUX SPORTIFS – CONTRAT
2011-1198**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour la réfection des plateaux sportifs, automne 2011 et printemps 2012, auprès de trois fournisseurs, la Ville a reçu les deux soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses) Automne 2011	MONTANT (taxes incluses) Printemps 2012	MONTANT (taxes incluses) Grand total
Multi-Surfaces – F.Giguère inc. 97, chemin Lavaltrie Lavaltrie (Québec) J5T 2H5	38 090,82 \$	5 126,62 \$	43 217,44 \$
Pelouse Santé inc. 66, rue Dubois, bureau 104 St-Eustache (Québec) J7P 4W9	41 402,62 \$	5 240,55 \$	46 643,17 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à Multi-Surfaces – F. Giguère inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour la réfection des plateaux sportifs, tel que dressé par la greffière le 19 juillet 2011;

D'accepter l'offre de Multi-Surfaces – F. Giguère inc. pour la réfection des plateaux sportifs, contrat 2011-1198, au montant total de 43 217,44 \$ toutes taxes incluses.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-427
SOUSSIONS – ACQUISITION DE SIX (6) CAMIONS FORD – CONTRAT
2011-1200 – RÈGLEMENT RV-1490**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour l'acquisition de six (6) camions Ford 2011 et 2012, la Ville a reçu les deux soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
P. E. Boisvert Ford ltée 2, boul. Marie-Victorin Boucherville (Québec) J4B 1V5	141 294,34 \$
Des Laurentides Ford 155, boul. Lachapelle St-Jérôme (Québec) J7Z 7L2	144 633,11 \$

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la conformité des offres reçues a été analysée par monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics, lequel recommande d'octroyer le contrat à P.E. Boisvert Ford ltée, étant le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions pour l'acquisition de six (6) camions Ford 2011 et 2012, tel que dressé par la greffière adjointe le 2 août 2011;

D'accepter l'offre de P.E. Boisvert Ford ltée, pour la fourniture de six (6) camions Ford, contrat 2011-1200, au montant de 141 294,34 \$ toutes taxes incluses.

D'imputer la dépense au Règlement RV-1490.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-428
SOUSSIONS – SERVICES PROFESSIONNELS POUR PLANS, DEVIS
ET SURVEILLANCE – TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE SUR LES
RUES CURIE, COURCELLES ET LE BOULEVARD DE CHÂTEAUNEUF –
CONTRAT 2011-1197 – RÈGLEMENT RV-1505**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les services professionnels d'ingénierie (plans, devis et surveillance) des travaux de réfection de pavage sur diverses rues, la Ville a reçu les cinq soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES
Cima + 740, rue Notre-Dame Ouest Bureau 900, 4 ^e étage Montréal (Québec) H3C 3X6
Genivar 2525, boulevard Daniel-Johnson Bureau 525 Laval (Québec) H7T 1S9
Dessau 1200, boulevard Saint-Martin Ouest Bureau 300 Laval (Québec) H7S 2E4
Nacev Consultants inc. 255, boulevard Crémazie Est 9 ^e étage Montréal (Québec) H2M 1M2
Génius Conseil inc. 13200, boulevard Métropolitain Est Montréal (Québec) H1A 5K8

ATTENDU que la conformité des offres reçues a été analysée par les membres du comité de sélection nommés conformément à la Politique de gestion contractuelle de la Ville, lequel recommande d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière le 12 juillet 2011;

D'accepter l'offre de CIMA+, étant le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final, pour le contrat des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de réfection de pavage sur les rues Curie, Courcelles et sur le boulevard de Châteauneuf, contrat 2011-1197, au montant de 59 900 \$ toutes taxes incluses;

D'imputer la dépense au Règlement RV-1505 conditionnellement à son entrée en vigueur.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-429
PROLONGATION DE CONTRAT – CONCIERGERIE DE LA MAISON DU
CITOYEN ET DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - CONTRAT 2010-1146**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prolonger le contrat de la conciergerie de la Maison du citoyen et du Centre communautaire jusqu'au 9 octobre 2011 au montant correspondant au prix actuel du contrat en vigueur, calculé au prorata des jours excédentaires.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-430
RÈGLEMENT D'UNE RÉCLAMATION – 1652, RUE DELAGE – DOSSIER
R-836**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le trésorier à verser la somme de 900 \$ à monsieur Réjean Giroux et madame Nathalie Raymond, en règlement complet et final en capital, intérêts et frais, suite à l'événement survenu le ou vers le 23 mars 2011.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

D'imputer la dépense au code budgétaire 02 194 00 995.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-431
ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 2 109 199 SITUÉ SUR L'AVENUE
DES MILLE-ÎLES – MADAME LOUISE LEPAGE – APPROPRIATION DE
SURPLUS LIBRE – DOSSIER 1855**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accepter l'offre datée du 12 juillet 2011, au montant de 24 130 \$ de madame Louise Lepage pour l'acquisition par la Ville de la moitié sud-est du lot 2 109 199, au cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, mesurant environ 100 pieds de largeur par 95 pieds de profondeur, laquelle sera connue comme le nouveau lot 4 904 032.

DE verser à madame Lepage une somme additionnelle de 5 486 \$ à titre d'indemnité pour la relocalisation de la cour de stationnement.

D'autoriser aux fins des présentes, une dépense jusqu'à concurrence de la somme de 36 600 \$, comprenant tous les frais accessoires le cas échéant, imputée comme suit :

Provenance : appropriation à même le surplus accumulé jusqu'à concurrence de la somme de 36 600 \$, poste budgétaire 09-110-01;

Affectation : imputation de la dépense au poste budgétaire 02-936-00-733.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à conclure, au nom de la Ville, l'acte de vente du terrain visé, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-432
ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE ET
D'EMPIÈTEMENT SUR LE LOT 3 173 425 – AVENUE DE PÉRIBONKA -
DOSSIER 1852**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'approuver le projet d'acte de servitude préparé par Me Michel Turgeon, notaire, établissant une servitude de passage et d'empiètement aux fins de stationnement sur le lot 3 173 425 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, propriété de la Ville, en faveur du lot 3 006 114, propriété de madame Carole Roy, en considération d'une somme forfaitaire de 1 012 \$ et selon les termes et conditions énumérés à l'acte de servitude.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, l'acte de servitude consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-433
SIGNATURE D'UNE QUITTANCE ET TRANSACTION – SOCIÉTÉ EN
COMMANDITE GAZ MÉTRO – P-388**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver le projet de quittance et transaction préparé par Me Paul Adam, avocat, au montant de 1 396,58 \$ représentant le capital, les intérêts et les frais, ayant trait à la cause 700-22-0241136-110 de la Cour du Québec, opposant la Ville de Boisbriand et la Société en commandite Gaz Métro.

D'autoriser le procureur à déposer une déclaration de règlement hors cour.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, la quittance et transaction, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-434
RÉAMÉNAGEMENT DU RÉSEAU D'UTILITÉS PUBLIQUES PAR HYDRO-
QUÉBEC – VOIE DE SERVICE NORD AUTOROUTE 640 ET FAUBOURG
BOISBRIAND**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser Hydro-Québec à réaliser les travaux de réaménagement des installations d'utilités publiques, notamment, l'enlèvement du réseau aérien dans la chaussée du boulevard du Faubourg face au Home Depot, l'enlèvement du réseau aérien longeant l'autoroute 15 du Home Depot au Costco et la construction d'un massif du boulevard du Faubourg à la voie de service de l'autoroute 640, tel que détaillé dans la lettre d'Hydro-Québec du 27 juin 2011.

D'autoriser, aux fins des présentes, une dépense jusqu'à concurrence de la somme de 507 106,18 \$, toutes taxes incluses et d'imputer cette dépense au Règlement RV-1369.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-435
AUTORISATION – OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC –
COMPÉTITION DE VÉLO BMX AU PARC RENÉ-LÉVESQUE –
SEPTEMBRE 2011**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355-2, la tenue au parc René-Lévesque le 17 septembre prochain, des activités organisées par le Club régional de vélo BMX Cycle-Max Racing des Laurentides dans le cadre d'une fête de fin de saison, notamment une épluchette de blé d'inde de 16 à 20 heures et le spectacle d'un band de musique de 20 à 22 heures.

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1433, l'occupation temporaire du domaine public au parc René-Lévesque par le Club régional de vélo BMX Cycle-Max Racing des Laurentides, le 17 septembre prochain, pour la tenue de la fête de fin de saison.

D'autoriser pour cette occasion, l'installation de tentes de camping dans la portion du parc décrite à l'autorisation temporaire, pour la période du vendredi 16 septembre 2011 au dimanche 18 septembre 2011.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-436
SIGNALISATION - STATIONNEMENT INTERDIT - AVENUE DES
GRANDES TOURELLES, RUES DES FRANCS-BOURGEOIS ET
MONTCALM**

ATTENDU la recommandation n° 2011-CSR-04 du Comité de la sécurité routière datée du 27 juillet 2011;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de panneaux « Stationnement interdit » sur les artères suivantes :

- sur l'avenue des Grandes Tourelles, près de l'avenue Réal-Béland, côté sud, à partir de l'intersection du boulevard de la Grande-Allée jusqu'à l'entrée du stationnement du Centre d'excellence sur glace Sports Rousseau;
- sur l'avenue des Grandes Tourelles, près de l'avenue Réal-Béland, côté nord, à partir de l'intersection du boulevard de la Grande-Allée sur une distance de 40 mètres;
- sur la rue des Francs-Bourgeois, côté sud, à partir de l'intersection du boulevard de la Grande-Allée jusqu'au premier arrêt;
- sur la rue des Francs-Bourgeois, côté nord, à partir de l'intersection du boulevard de la Grande-Allée sur une distance de 40 mètres;
- sur la rue Montcalm, côté sud, à partir de l'intersection du boulevard de la Grande-Allée jusqu'à l'intersection de la rue des Francs-Bourgeois;
- sur la rue Montcalm, côté nord, à partir de l'intersection du boulevard de la Grande-Allée sur une distance de 40 mètres.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-437
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 210 \$ à la Société de l'autisme des Laurentides pour la participation de 3 enfants à un camp de jour;
- B) 100 \$ au Fonds de l'athlète des Laurentides;

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-438
STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de juin 2011 montrant un total mensuel de 2 431 424 \$ et un cumulatif de 14 847 560 \$.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-439
FAUCHAGE DE L'HERBE HAUTE - TERRAINS VACANTS OU CONSTRUITS

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'autoriser, conformément au Règlement RV-1355 sur la qualité de vie, le Service de l'urbanisme à procéder au fauchage de l'herbe haute sur les terrains vacants ou construits, selon la liste détaillée, datée du 20 juillet 2011, préparée par madame Mélanie Rivest, technicienne à la Section environnement et développement durable.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-440
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR ENSEIGNE AU MUR - LARO SPORTS - 995, BOUL. DE LA GRANDE-ALLÉE - ZONE P-3 260

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 11 juillet 2011, portant le no. R-11-CU-2254 et conformément au Règlement RV-1358, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Laro Sports » au 995, boul. de la Grande-Allée dans la zone P-3 260 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne, préparé par Enseignes Imagein signs en date du 30 mai 2011, révisé le 10 juin 2011.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-441
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – 19 CHEMIN DES MERLETTES – ZONE R-1 202

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 11 juillet 2011 portant le numéro R-11-CU-2253 et conformément au Règlement RV-753 et

au Règlement RV-1240, la demande de permis de rénovation de la résidence située au 19, chemin des Merlettes dans la Zone R-1 202, plus amplement détaillé dans la perspective couleur et le plan du certificat de localisation de Stéphan Roy & Ass., portant le numéro de minute 15 898 et daté du 4 avril 2008.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-442
DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT SUR PIEUX – 3353, RUE
DE BEAUVOIR – ZONE R-1 433**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver, conformément à la recommandation du CCU du 11 juillet 2011, no R-11-CU-2252 et au Règlement de zonage RV-753, au Règlement de construction RV-755 et au Règlement sur les PIIA RV-1240, la demande de permis de construction pour le projet d'agrandissement sur pieux de la résidence localisée au 3353, rue de Beauvoir, dans la zone R-1 433, plus amplement détaillée dans la perspective couleur et au projet d'implantation fait à partir du certificat de localisation préparé par Stéphan Roy & Ass., minute 23 282 et daté du 25 mai 2011, en précisant que le revêtement extérieur doit avoir une couleur qui se rapproche du revêtement du bâtiment.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-443
DEMANDE DE MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2011-06-340 -
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION ET
D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER – BÂTIMENTS MULTIFAMILIAUX DE
TYPE « MAISONS EN RANGÉE » - LOT 4 609 079 – PROJET BRITANIA,
PHASE 4 – ZONE I-1 404**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

DE modifier la résolution 2011-06-340 adoptée le 7 juin 2011 afin que le montant de garantie exigé soit réduit de 50 000 \$ à 25 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-444
MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE – RÈGLEMENT DE CONTRÔLE
INTÉRIMAIRE (RCI) - CONTRÔLE DES USAGES CONTRAIGNANTS**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'approuver la version préliminaire du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) tel que présenté par la Municipalité Régionale de comté Thérèse-De Blainville, en juin 2011.

PROPOSITION D'AMENDEMENT À LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'ajouter dans les usages reliés à l'industrie lourde, l'interdiction d'exercer des activités d'extraction (mine, carrière, sablière).

VOTE SUR LA PROPOSITION D'AMENDEMENT

Votent en faveur : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Mario Lavallée et David McKinley.

Votent contre : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert.

Rejetée

VOTE SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE

Votent en faveur : la conseillère Christine Beaudette et les conseillers Patrick Thifault, Daniel Kaeser et Denis Hébert.

Votent contre : la conseillère Lyne Levert et les conseillers Mario Lavallée et David McKinley.

Adoptée sur division

**RÉSOLUTION 2011-08-445
APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT – EMPRISE DU CHEMIN
DE LA GRANDE-CÔTE**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'approuver le plan de lotissement pour le remplacement du lot 2 109 850 par la création du lot transitoire 4 818 673 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, sur l'emprise du chemin de la Grande-Côte, tel que préparé par monsieur Alain Létourneau, arpenteur-géomètre, sous la minute 9262 et daté du 29 juin 2011. (*Transferts immobiliers de l'annexion*)

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-446
APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT – LE MAÎTRE
SALADIER – 1755, BOUL. LIONEL-BERTRAND**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver le plan de lotissement pour le remplacement du lot 2 504 909 par la création du lot 4 811 122 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, tel que préparé par monsieur Robert Brunelle, arpenteur-géomètre, sous la minute 11747 et daté du 9 mars 2011.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-447
RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE
APPUYÉ PAR M. DAVID MCKINLEY

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de juillet 2011, tel que dressé par le directeur général en vertu du Règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-448
ENGAGEMENT – PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU TEMPORAIRE
TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Amélie Martin

Aide technique au Service d'urbanisme à compter du 8 août 2011 et ne devant pas dépasser le 23 décembre 2011 le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux;

Martine Simoneau Secrétaire au Service d'urbanisme à compter du 22 août 2011 et ne devant pas dépasser le 23 décembre 2011, le tout selon les statuts suivants: employée temporaire à temps partiel et/ou employée temporaire en surcroît de travail ne devant pas dépasser 24 semaines et/ou en remplacement d'employées permanentes et/ou sur des projets spéciaux.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2011-08-449
ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

PROPOSÉ PAR M. DAVID MCKINLEY
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

Vathsana Douangmala	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 3 août 2011 et ne devant pas dépasser le 10 décembre 2011;
Julien Forgues-Lecavalier	Animateur spécialisé à compter du 3 août 2011 et ne devant pas dépasser le 17 décembre 2011;
Catherine Labrosse	Animatrice spécialisée à compter du 22 août 2011 et ne devant pas dépasser le 4 février 2012;
Pierre Beloeil Monique Boulais Morin Huguette Brisson Alma Dumaresq	Brigadiers scolaires (réservistes) au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 31 août 2011 et ne devant pas dépasser le 22 juin 2012;
Huguette Chalut Céline Guertin Hélène Hardy Robert Legault	Brigadiers scolaires au Service des ressources humaines et de la paie à compter du 31 août 2011 et ne devant pas dépasser le 22 juin 2012;
Anne-Catherine Côté	Préposée au Service des loisirs à compter du 20 août 2011 et ne devant pas dépasser le 28 janvier 2012;
Christian Laflamme Poirier Yann Bissonnette Jessica Touchette	Animateurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 19 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 8 juin 2012.

Adoptée

RÉSOLUTION 2011-08-450
ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

Benoit Millette	Spécialiste badminton au Service des loisirs à compter du 22 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 17 mai 2012;
Chantal Vaillancourt	Spécialiste chef karaté au Service des loisirs à compter du 19 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 8 juin 2012;
Mylène Richard	Spécialiste danse au Service des loisirs à compter du 1 ^{er} octobre 2011 et ne devant pas dépasser le 3 décembre 2011;
Pierre Desroches	Spécialiste judo au Service des loisirs à compter du 15 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 17 mai 2012;
Francine Sauvé	Spécialiste karaté au Service des loisirs à compter du 19 septembre 2011 et ne devant pas dépasser le 8 juin 2012;
Geneviève Brissette	Spécialiste sports récréatifs au Service des loisirs à compter du 1 ^{er} octobre 2011 et ne devant pas dépasser le 16 mai 2012;

Adoptée

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Remercie les citoyens pour leur présence à cette période de l'année.
- Relate son séjour dans la Ville d'Annemasse, en France, du 13 au 16 juillet dernier, avec Monsieur le conseiller Kaeser pour représenter la Ville dans le cadre du pacte d'amitié qui relie les deux villes. À cette occasion des délégations d'autres villes européennes étaient aussi présentes.
- Souligne que les représentants de la Ville d'Annemasse viendront prochainement à Boisbriand et invite les citoyens à participer aux activités dont la programmation sera publiée dans le bulletin municipal et les hebdomadaires locaux.
- Rappelle que c'est en 1987 que la Ville de Boisbriand a été jumelée à la Ville d'Annemasse. Peu à peu, les liens entre les deux villes de taille semblable, se sont raffermis et elles partagent de nombreux enjeux dont celui des cours d'eau et du transport en commun.

COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC

Madame Lyne Levert, District Sanche

- Remercie la Croix Rouge pour son support aux sinistrés de la rue de la Promenade suite à l'incendie survenu le mardi 5 juillet dernier alors que 16 familles ont dû être évacuées.
- Invite les citoyens à assister à la finale de baseball le 28 août prochain au parc Charbonneau où les équipes hommes et équipes femmes offriront leur meilleure performance.
- Présente des photos extraites de la diffusion sur le site Internet d'une séance du conseil où on peut reconnaître des citoyens et demande si on ne devrait pas s'assurer que les citoyens ne soient pas filmés.

Madame Christine Beaudette, District Filion

- Déploie le vandalisme causé au Centre d'interprétation de la nature et son effet démoralisant pour les visiteurs et les employés.
- Invite les citoyens à communiquer avec le Service de police s'ils peuvent aider à identifier les auteurs des dommages.
- Souhaite de belles vacances et un bon retour au travail.

Monsieur Patrick Thifault, District Dubois

- Se dit heureux du début des travaux de resurfaçage des rues Curie, Courcelles et boulevard Châteuneuf.
- Mentionne que le Club de soccer de Boisbriand recherche des bénévoles pour leur prochaine saison et invite les citoyens à s'impliquer.
- Souhaite bonne santé à tous.

Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau

- Relate à son tour, sa participation à la délégation de la Ville de Boisbriand dans la Ville d'Annemasse et informe les citoyens de la nomination de monsieur Louis-Georges Dumais, président du club de philatélie Les timbrés de Boisbriand, à titre de « citoyen honoraire » de la Ville d'Annemasse. Monsieur Dumais recevra cet honneur lors de la visite de la délégation française dans la ville.
- Invite les citoyens à prendre connaissance des articles parus dans la dernière édition de l'hebdomadaire Journal le Courrier sur Mélanie St-Laurent, directrice générale et codirectrice artistique du Petit Théâtre du Nord et sur Chanel Fontaine qui termine le tournage de « Café de Flore » à l'affiche à compter du 23 septembre prochain.
- Rappelle la tenue d'une collecte de sang organisée par le Service de sécurité incendie ce vendredi 5 août à la Maison de la culture et place du citoyen.
- Souligne la tenue à la bibliothèque municipale d'une exposition de planche à roulettes et une démonstration de création de tatous temporaires.

Monsieur Denis Hébert, District Labelle

- Mentionne le début de la saison de l'équipe de hockey l'Armada par la tenue de deux matchs hors concours en août et invite les citoyens à encourager l'équipe locale.
- Souhaite de bonnes vacances et un bon retour au travail.

Monsieur David McKinley, District Dion

- Partage avoir assisté avec plaisir au tournoi pee-wee de baseball qui s'est déroulé du 11 au 17 juillet dernier aux parcs René-Lévesque et Charbonneau.
- Invite les citoyens à assister aux spectacles « Les beaux lundis ».
- Exprime ses meilleures pensées aux familles éprouvées par l'incendie survenu dans la nuit de dimanche à lundi dans un immeuble de logements de la rue Place André-Ouellet.

Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins

- Se joint à son collègue monsieur McKinley pour adresser ses vœux de meilleure chance aux 18 familles éprouvées lors de l'incendie survenu la fin de semaine dernière Place André-Ouellet.
- Se dit content d'apprendre par l'hebdomadaire local, l'appel de soumissions par le ministère des Transports afin de finaliser les travaux de l'échangeur 640/15 lesquels devraient se terminer en 2012.
- Informe les citoyens que les problèmes rencontrés par la présence de guêpes dans le sable seraient résolus.
- Souligne la tenue de 2 événements : une épluchette de blé d'Inde le 11 août organisée par le club les Pionniers et une autre, le 25 août, par le club Oasis des aînés de Boisbriand.
- Exprime le souhait que la Ville appuie le Collège de Boisbriand dans ses démarches de reconnaissance auprès du ministère de l'Éducation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Denis Marotte

- Article 5
- Article 7
- Article 9
- Article 20
- Article 23
- Article 24.1
- Article 30

RÉSOLUTION 2011-08-451
LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE lever la séance à 20 h 50.

Adoptée
